



Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés

Rapport d'activité 2022



**ESAT la Grange au Bois
LAGNY-SUR-MARNE**



**Résidence de la DHUYS
DAMPART**



**SAVS
LAGNY-SUR-MARNE**



**ETAPP'H Accueil de jour
LAGNY-SUR-MARNE**



**IME Michel de Montaigne
CHELLES**



**Foyer de Vie
BUSSY-SAINT-GEORGES**



**Terrain
BUSSY-COLLEGIEN**



Une nouvelle mandature et la poursuite des projets engagés

Luc CHEVALIER

Président du Syndicat Intercommunal des Centres
de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés



Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à découvrir l'édition 2022 du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Ce document retrace l'activité du SICPRH et rend compte de l'utilisation des crédits engagés en 2022, les missions et actions du SICPRH devant être par ailleurs figurés à l'actif de chacune des communes membres.

2022 a été une année difficile pour le SICPRH sur le plan humain. Je tenais, ici, à rendre un hommage appuyé à Sylvie MÉRIGARD, membre du bureau du SICPRH et élue de Collégien, qui nous a quitté abruptement le 23 août 2022. Très investie dans la cause du handicap et de l'inclusion, nous regretterons sa ténacité matinée de douceur indispensable à la construction de projets.

2022 a subi les conséquences de la pandémie, de la situation politique mondiale et de la mondialisation de l'économie. De cela, résulte une inflation galopante, une crise énergétique ressenties par tous. Malgré cela, nous avons poursuivi et réalisé les projets lancés fin 2021 : la réhabilitation de l'ancien atelier de maçonnerie en espace d'accueil – salle de repos / espace de stockage / accueil professionnel du service blanchisserie ; la mise en accessibilité PMR des allées du Domaine ; le remplacement des menuiseries extérieures du SAVS.

Comme nous vous l'annonçons l'année dernière, suite au désengagement du partenaire associatif, le projet d'IME pour enfants autistes sur le terrain de Bussy-Collégien a été arrêté. Nous avons aussitôt lancé une réflexion sur un nouvel usage de ce terrain et nous avons initié des contacts avec des partenaires potentiels.

Parallèlement aux investissements, le Syndicat continue l'entretien de son patrimoine et dans la continuité de l'audit réalisé en 2021 et afin de préparer l'avenir, nous avons procédé à la vérification des surfaces et de la valeur du patrimoine du SICPRH.

Comme toute collectivité, le SICPRH reste un soutien à l'économie locale et cela a toute son importance actuellement.

En 2022, les travaux réalisés, malgré le contexte mondial et l'inflation, représentent 663 710.87 € en investissement et 132 498.40 € en fonctionnement soit globalement 796 209.27 €. Un autre engagement était la baisse des contributions, nous les avons baissées de près de 6.89 % en 2022 soit 30 % en 2 ans sans pour autant diminuer les travaux. Nous poursuivrons cette baisse sur 2023.

Le SICPRH a également lancé des discussions avec son locataire associatif par la transformation des conventions d'occupation en baux afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

Le SICPRH communique plus sur ses actions, le site internet présente les travaux effectués et donne un aperçu concret du travail réalisé, les Journées Européennes du Patrimoine ont à nouveau rencontré un franc succès.

Comme vous pourrez le constater le SICPRH continue son action auprès des personnes handicapées avec à l'esprit le respect des deniers publics.

Très bonne lecture à toutes et tous.

➔ SOMMAIRE

01 CARTE D'IDENTITE

- **Histoire**
- **Territoire**
- **Comité syndical**
- **Bureau syndical et commissions**
- **Moyens humains et financiers**
- **Bilan d'une deuxième année d'actions**
- **Partenariat**

02 LE PATRIMOINE & LES ETABLISSEMENTS

- ◆ **Le Château et le Domaine, siège du syndicat - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **La Résidence de la Dhuis - *Dampmart***
- ◆ **Les Appartements - *Vaires-sur-Marne - Dampmart***
- ◆ **Le S.A.V.S (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **L'I.M.E Michel Montaigne (Institut Médico Educatif) - *Chelles***
- ◆ **L'E.S.A.T la Grange au Bois (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **L'Accueil de jour E.T.A.P.P.'H - (Etablissement d'Accueil Personnalisé pour Personnes Handicapées) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **Le Foyer de vie - *Bussy-Saint-Georges***
- ◆ **Le Terrain - *Bussy-Collégien***

1

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH

➔ CARTE D'IDENTITE



Domaine la Grange au Bois

24bis, avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.07.33.45 @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

www.syndicat-intercommunal-cprh.fr

<https://www.facebook.com/Syndicat-Intercommunal>



HISTOIRE ET FINALITE

Date de réception en préfecture
07/25/2023 07:20:00 DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29/10/1970

Taille : 33 communes

Depuis plus de cinquante ans, ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.), assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la gestion patrimoniale et immobilière d'établissements pour personnes en situation de handicap et a confié la gestion du handicap à une association (l'AGCPRH).

La première évocation de créer une structure d'accompagnement pour les handicapés date de 1967.



28/10/1970 — Volonté politique autour d'un projet commun : Création d'un syndicat intercommunal d'études pour la création d'un ensemble pour handicapés dans la région de Lagny-sur-Marne.

Attentifs aux problèmes posés par la réadaptation et l'intégration des enfants et adultes handicapés, et sous l'impulsion des associations locales de parents, des élus de la région de Lagny-sur-Marne créent ce syndicat pour étudier la construction de l'actuel ESAT la Grange au Bois.



1972 : le syndicat d'étude se dote d'un mini syndicat de réalisation

Le statut « d'étude » ne permet pas de créer, gérer... afin de pouvoir avancer rapidement. Un mini syndicat de réalisation est créé afin de financer et assurer l'exécution de travaux d'aménagement pour la création d'un centre provisoire d'aide par le travail au Château de la Grange au Bois. Parallèlement, le Syndicat d'étude travaille sur de nouveaux statuts plus adaptés à la réalisation et à l'exploitation de bâtiments.



1973 : Transformation du syndicat et création de l'association de gestion

Le syndicat intercommunal d'études est transformé en syndicat intercommunal pour la réalisation de centres de pédagogie et de réadaptation dans les régions de Chelles et de Lagny-sur-Marne.

Parallèlement, une association (offrant plus de souplesse dans l'accompagnement du handicap) du même nom est créée pour assurer la gestion de ces établissements. L'association est juridiquement l'employeur et responsable gestionnaire des établissements, le Syndicat Intercommunal restant le propriétaire de l'immobilier.

Emanation du Syndicat, l'Association de Gestion à une majorité d'élus dans son assemblée générale afin d'avoir un regard sur les dépenses faites avec les deniers publics.

HISTOIRE ET FINALITE

Numéro de réception en préfecture
071-25772307-20230703-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29-10-1970

Taille : 33 communes



1989—1990 : Modification de l'intitulé du syndicat

Les statuts du syndicat sont modifiés afin de donner le nom actuel de cette structure intercommunale, à savoir **Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés**. (SI. C.P.R.H.). L'association change de nom à cette époque également et devient l'Association de Gestion C.P.R.H.



2000-2010 : Séparation du SICPRH et de l'AGCPRH

Depuis sa création, l'AGCPRH est dépendante tant juridiquement que financièrement du Syndicat. Début 2000, la question de la transparence de l'association (CE, 21 mars 2007, commune de Boulogne-Billancourt) ainsi que celle de la gestion de faits se posent question. 2006, le SICPRH n'a plus qu'un membre au conseil d'administration de l'Association mais continue à la subventionner jusqu'en 2010. Parallèlement, il adapte en 2004 ses statuts pour pouvoir collaborer avec d'autres porteurs de projets.

Renouvellement du comité syndical

Le 18 septembre 2020

Mandature 2020–2026

Année d'inscription au registre des D.I.C.S. : 01/07/2023
Date de transmission : 01/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Situation au 31 décembre 2022

68 délégués

BROU-sur-CHANTEREINE	
Fatima RODRIGUES	Sandra ALLARD
Elisabeth LUCCHESI	Laetitia BOURGEAT
BUSSY-SAINT-GEORGES	
Régine BORIES	Hervé GAUGUE
Khanh NGUYEN	Thi Hong CHAU VAN
Lavie HAM	Amandine ROUJAS
Pnina MOKRI	Loic MASSON
BUSSY-SAINT-MARTIN	
Sandrine BOURGOGNE	Isabelle AMALOU
CARNETIN	
Aude BEERNAERT	Michel DANILOFF
CHALIFERT	
Claude VOISIN	Fabrice HARMANT
CHAMPS-sur-MARNE	
Marie SOUBIE-LLADO	Florence BRET-MEHINTO
Corinne LEGROS-WATERSCHOOT	Johan CENAC
Nicole LAFFORGUE	Annabel MERLIN
Samia TABAI	Foster ABU
CHANTELOUP-en-BRIE	
Catherine RIBAILLE	Thao ALLION
Virginia RIOJA	Philippe BERENGUER
CHELLES	
Brice RABASTE	Angela AVOND
Colette BOISSOT	Elise BLIN
Philippe MAURY	Lydie BEREZIAT
Nicole SAUNIER	Caroline AGLETINER-BLAKELY
Cédric LASSAU	Nathalie DUBOIS
Hélène HERBIN	Ingrid CAILLIS-BRANDL
CHESSY	
Sandrine LECOLLE	Cyril MARSAUD
Martine TARTARE	Evelyne POURCHET
COLLÉGIEN	
Joelle DEVILLARD	Marc PINOTEAU
CONCHES-sur-GONDOIRE	
Martine DAGUERRE	Marie-Christine VATOV
COUPVRAY	
Robert LASMIER	Brigitte ENGLARO
CROISSY-BEAUBOURG	
Norbert DELAPORTE	Mickael GAILLARD
DAMPART	
Pierre CHOFFARDET	Françoise DARRAS
ÉMERAINVILLE	
Monique MAAH	Alain LAFLEUR
Elodie TOMAS	Henry COVIN
FERRIÈRES-en-BRIE	
Patricia DESCROIX	Guy CABANIE
GOVERNES	
Cécile CABARRUS	Nathalie TORTRAT
GUERMANTES	
Sébastien FLEURY	Annie VIARD

JABLINES	
Jérôme VERAX	Valérie BONNOT
JOSSIGNY	
Stéphane FATIS	Jorge ROSA
LAGNY-sur-MARNE	
Gérard GAUDEFROY	Audrey DIKBAS
Hanifa MOKEDDEM	Florence BLANCHARD
Anthony MACHADO	Isabelle MOREAU
Marie CLERC	Sébastien MONOT
LESCHES	
Nicolas LECLERE	Béatrice FROMONT
LOGNES	
Corinne LEHMANN	Sosthène LAY
Yvon TEMPLIER	Samorane MUY
Chantal ZAHLAOUI	Marie-Victoire NKABA
MAGNY-le-HONGRE	
François CURUTCHET	Alexandre AFFRE
Claude ROBERT	François JACOB
MONTEVRAIN	
Ghyslaine COURET	Chantal MILLET
Philippe MONSCOURT	Félicie CHAINON
Mariétou SARR	Clémence CHUET
NOISIEL	
Gérard BEGUE	Patrick RATOUCHEIAK
Patricia JULIAN	Chirani JEGATHEESWARAN
Claudine ROTOMBE	Carline VICTOR-LE ROCH
POMPONNE	
Marie-Agnès DESCOUX	Hervé GUISE
Isabelle JODIN	Nathalie BEELS
SAINT-THIBAUT-des-VIGNES	
Elisabeth COURTINE	Evelyne TAILLEFER
Carine GUILLOSSOU	Agnès BARTUCCIO
SERRIS	
Luc CHEVALIER	Marc FOURÉ
Francis ROBIN-LEROY	Martine GUILHEM
THORIGNY-sur-MARNE	
Hervé PILGRAIN	Evelyne SANTERRE
Elda DE SA	Natacha GREGOIRE
Esther RICHARDSON	Sébastien FAGOT
TORCY	
Khadidja LAMRI	Roméo OLIVEIRA
Florent VILLALBA-MOLERO	Peupedje MENDY
Fabien LEBON	Daniel FOURNIER
Stéphanie BRUNET	Anne-Sophie MONDIERE
VAIRES-sur-MARNE	
Béatrice BOCH	Synthia GATIBELZA
Jean-Luc COCHEZ	Pauline PRILLARD
Didier DESFOUX	Joelle DOLMAYRAC
VILLEVAUDE	
Tony TOUNSI	Christiane TRENARD

LE BUREAU

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Mandature 2020—2026



Luc CHEVALIER,
Président,
Adjoint au Maire de Serris



Colette BOISSOT,
1^{ère} Vice-présidente
en charge de la
Communication

Adjointe au Maire de
Chelles



Gérard GAUDEFROY,
2^{ème} Vice-président
en charge des
Finances

Conseiller municipal de
Lagny-sur-Marne



Khanh NGUYEN,
3^{ème} Vice-présidente
en charge des rela-
tions avec l'Associa-
tion de Gestion
CPRH et ses établis-
sements

Conseillère municipale
de Bussy-Saint-
Georges



Claudine ROTOMBE,
4^{ème} Vice-présidente
en charge des rela-
tions avec les Com-
munes

Conseillère municipale
de Noisiel



Sylvie MERIGARD,
1^{ère} membre
du bureau

Adjointe au Maire
de Collégien



Marie SOUBIE-LLADO,
2^{ème} membre
du bureau

Adjointe au Maire
de Champs-sur-
Marne



Didier DESFOUX,
3^{ème} membre
du bureau

Adjoint au Maire
de Vaires-sur-
Marne

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Ag. Jus. Préfecture en préfecture
 077-23770249-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
 Date de télétransmission : 06/07/2023
 Date de réception préfecture : 06/07/2023

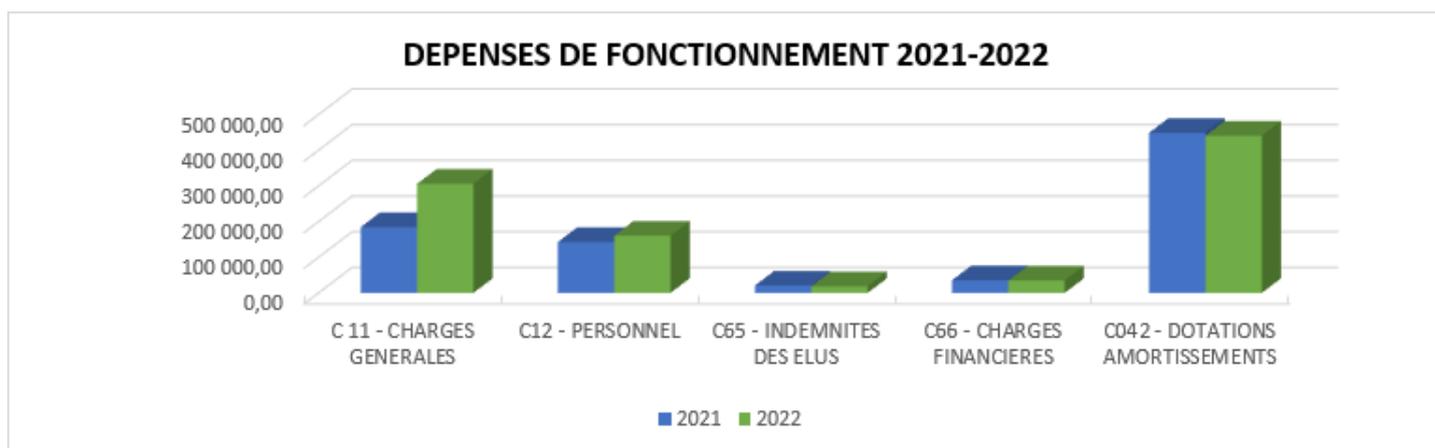
Ressources humaines

La gestion administrative et financière du Syndicat est assurée depuis octobre 2020 par Aurore POTEL, attachée contractuelle ainsi que Chloé CHAMBAUDIERE depuis septembre 2022 en qualité d'assistante de direction.

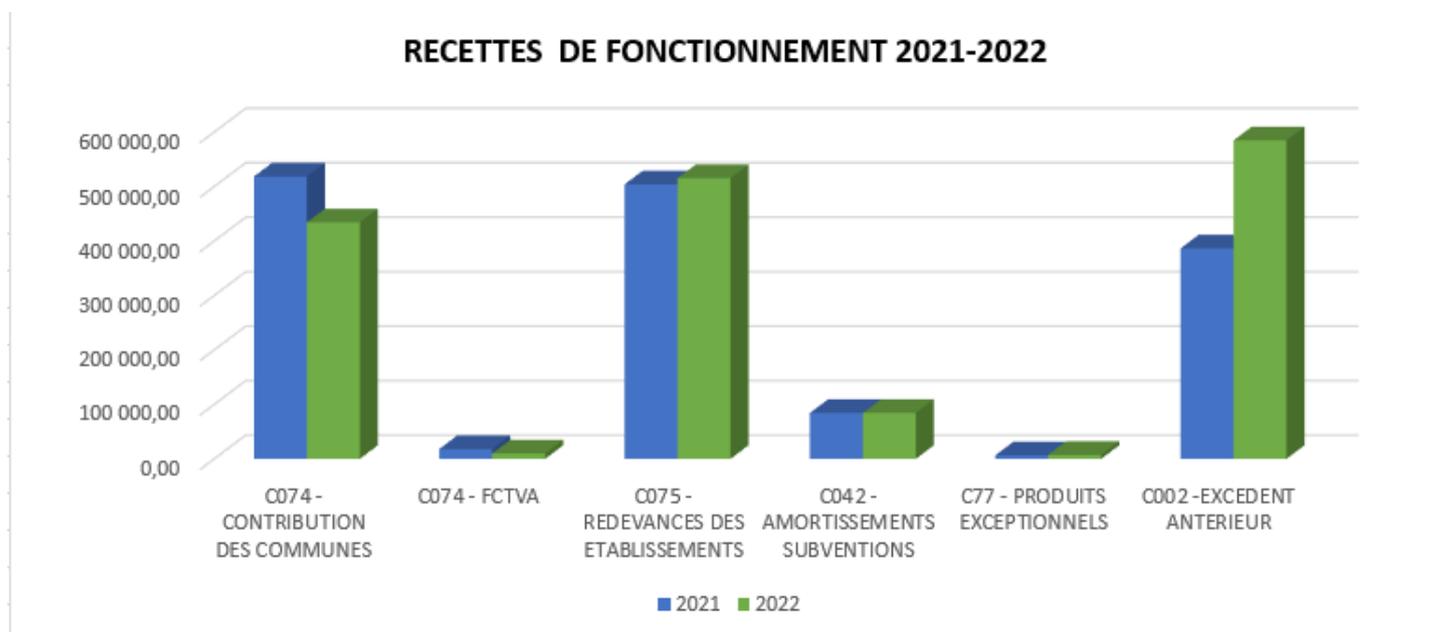
La gestion des bâtiments du Syndicat, la planification, le suivi des travaux et le respect des normes de sécurité sont assurés depuis mars 2011 par Gilles GILLIS, technicien principal territorial.

Résultats financiers—Compte administratif 2022

Dépenses de fonctionnement : 960 605,24 €



Recettes de fonctionnement : 1 636 013,89 €

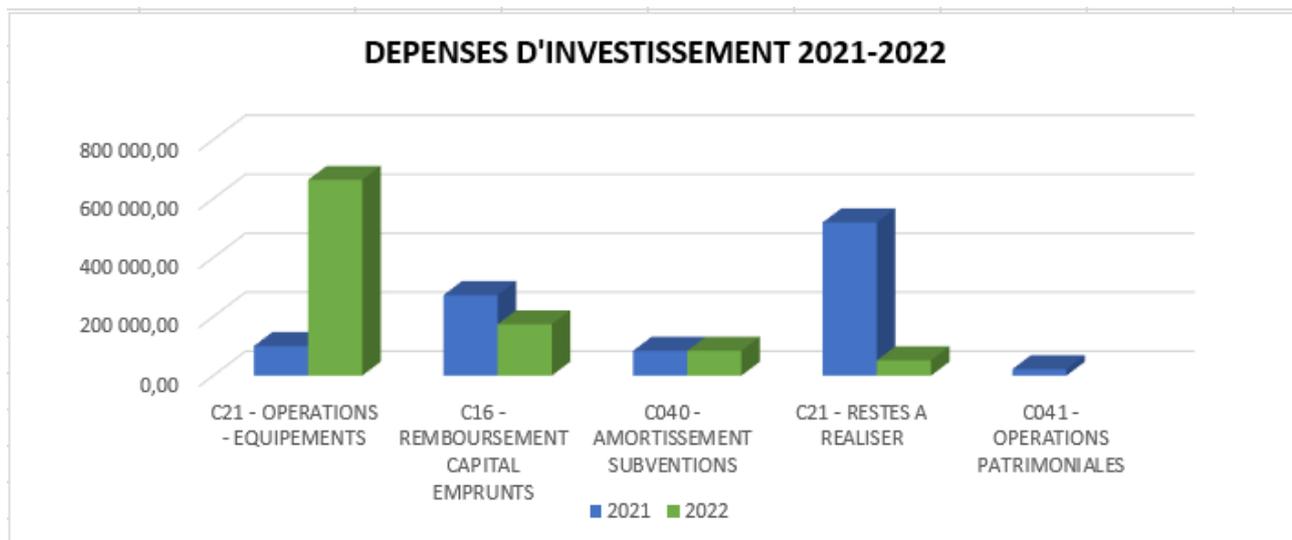


MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Ag. Jus. Préfecture en préfecture
077-231770249-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Résultats financiers—Compte administratif 2020

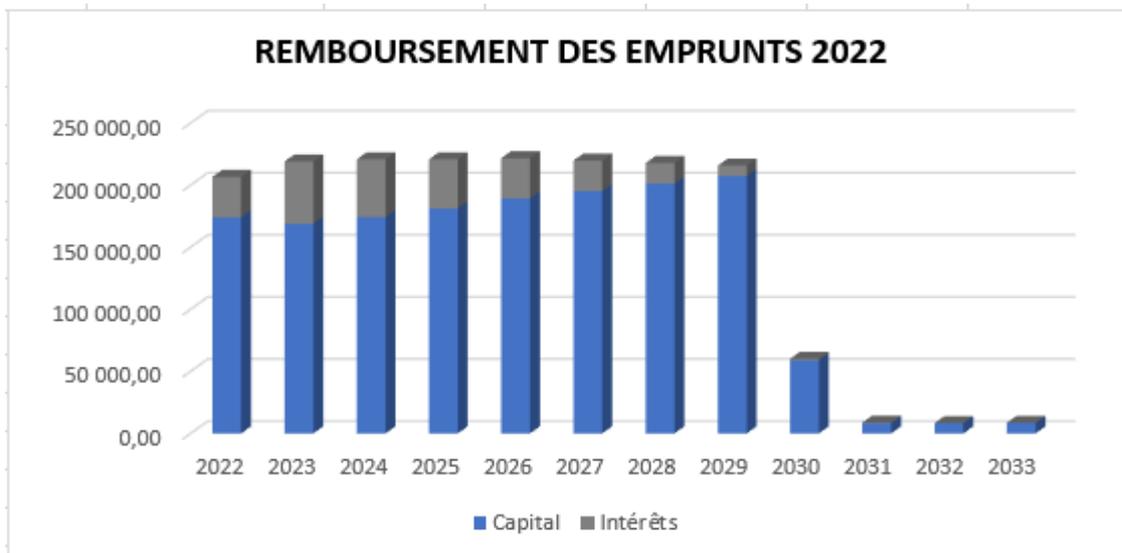
Dépenses d'investissement : 973 990,15 € (incluant les restes à réaliser)



Recettes d'investissement : 977 354,92 €



Emprunts en cours

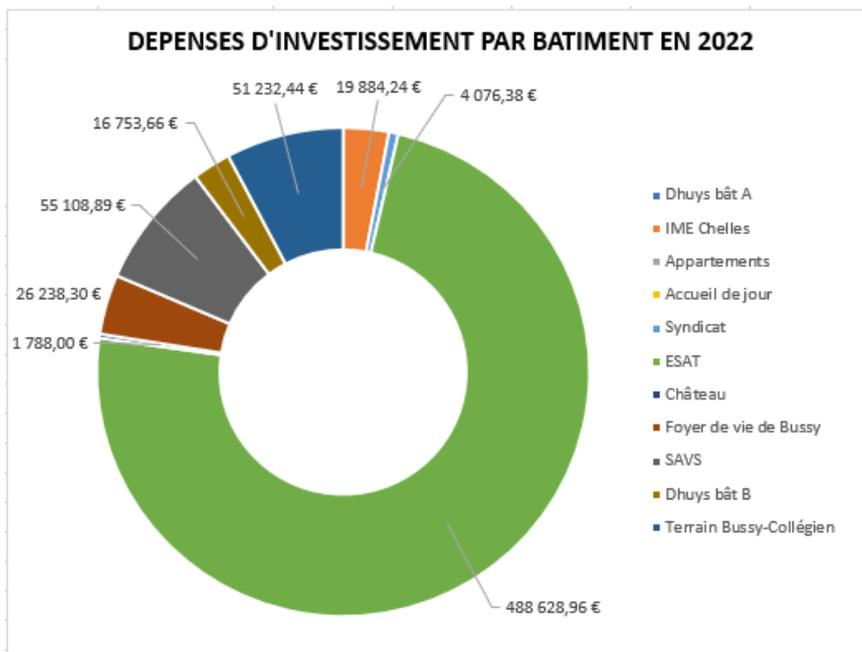


MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

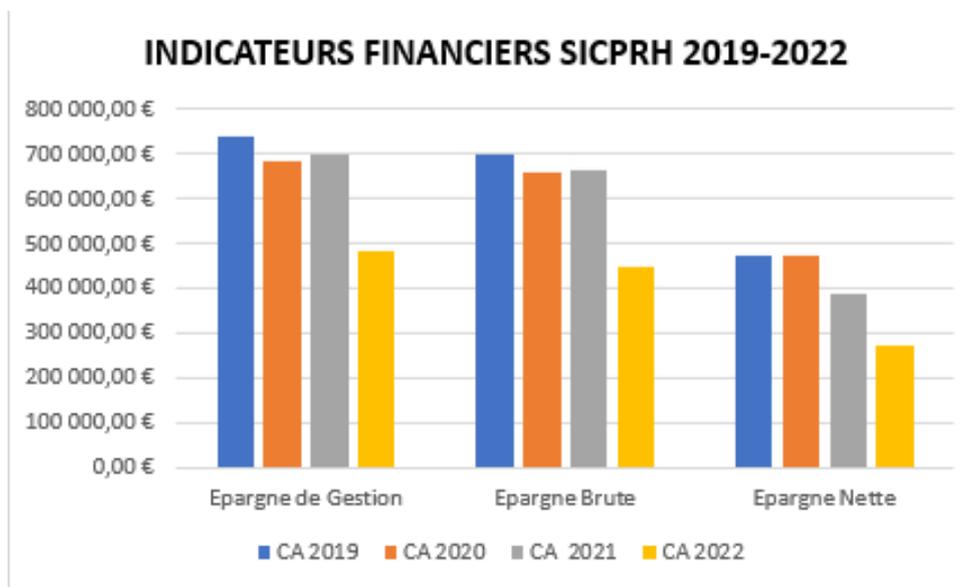
Agus en préfecture
07723770249-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Compte administratif 2022

Répartition investissement par opération : 663 710,87 €



Indicateurs financiers SI CPRH



Recettes réelles de fonctionnement — Dépenses réelles de fonctionnement = **EPARGNE DE GESTION**

967 022,79 € - 484 813,35 € = **482 209,44 €**

Epargne de gestion — Intérêts de la dette = **EPARGNE BRUTE**

482 209,44 € - 34 980,33 € = **447 229,11 €**

Epargne brute — Remboursement en capital = **EPARGNE NETTE ou AUTOFINANCEMENT**

447 229,11 € - 174 135,66 € = **273 093,45 €**

BILAN D'UNE DEUXIEME ANNEE D'ACTIONS

Accusé de réception en préfecture
 077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
 Date de télétransmission : 06/07/2023
 Date de réception préfecture : 06/07/2023

SUITE DONNEES A L'AUDIT STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL DU SICPRH

Contexte : Depuis 1973, le SICPRH crée, rénove des bâtiments à l'usage des handicapés. Cela permet à l'association de gestion CPRH, créée concomitamment par le SICPRH d'accompagner et insérer dans la vie les personnes en situation de handicap, d'avoir des équipements de qualité et en conformité pour réaliser la mission qui lui a été confiée.

Pour rappel, en 2021, un audit structurel du SICPRH et de ses satellites a été réalisé et faisait état de la bonne santé financière du SICPRH, mais à cause de ses relations avec l'Association (AGCPRH) qui gère les usagers, l'audit a conclu que le syndicat manque d'autofinancement nécessaire au développement de projets importants dû à des loyers anormalement bas. Par ailleurs, l'étude des conventions d'occupation a mis en lumière un fonctionnement de l'AGCPRH – locataire-(cf p. 45 de l'audit) qui pourrait poser des difficultés et qu'il est nécessaire de normer rapidement.

L'audit propose un regard vers l'avenir novateur notamment avec un projet à 360 ° sur la prise en charge du handicap tout au long de la vie pour lequel nous avons déjà sollicité le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées.

L'audit est toujours consultable sur notre site internet et à disposition de tous.

https://www.syndicat-intercommunal-cprh.fr/cprh_uploads/2021/07/Audit.pdf

La seconde étape pour le SICPRH, en 2022, était de faire le point sur le patrimoine du SICPRH pour dessiner les futurs projets et préparer des nouveaux baux conformes à la réglementation en vigueur.

1. ETUDE DES SURFACES

Afin d'avoir une vision fine de l'entièreté de son patrimoine, le SICPRH a d'abord fait une étude pour réactualiser les surfaces et plans des bâtiments. Cette étude a été réalisée par un architecte inscrit au tableau de l'ordre des architectes.

Aujourd'hui, le SICPRH possède un patrimoine varié (hébergements, bureau, bâtiments industriels et médico-social...) sur 12507,23 m² dont 11 853,25 m² sont loués.

Cela a, par ailleurs, nécessité un réajustement des redevances sans modifier le tarif du m².

Objectifs : régularisation auprès des assurances, précision en vue des futurs baux, projection PPI (plan pluriannuel d'investissement).

2. EXPERTISE IMMOBILIERE

La seconde étape a été de déterminer la valeur immobilière du patrimoine du SICPRH. En effet, après 50 ans d'investissement le patrimoine du SICPRH est conséquent et s'étend sur plusieurs communes.

Cette étude a été réalisée par un cabinet d'expertise judiciaire immobilière.

Elle a également permis de définir sa valeur locative sur la base de comparaisons locales.

Ainsi, le patrimoine du SICPRH, propriété des 33 communes est évaluée entre 25 et 30 millions d'euros.

Objectifs : préparer les discussions des futurs baux sur des bases de comparaisons cohérentes.

BILAN D'UNE DEUXIEME ANNEE D'ACTIONS

Accusé de réception en préfecture
 077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
 Date de télétransmission : 06/07/2023
 Date de réception préfecture : 06/07/2023

3. ENGAGEMENT DES DISCUSSIONS SUR LES FUTURS BAUX

Les conventions d'occupation des locaux n'étant pas renouvelables (art-11) et l'audit ayant déterminé qu'il fallait des baux de droit privé, les discussions sur le fond et la forme des nouveaux baux sont indispensables. Les discussions qui ont eu lieu sur le premier semestre ont été laborieuses. Le SICPRH a procédé à une information de la fin des conventions selon les procédures en vigueur.

Les discussions semblant inaudibles de part et d'autre, elles ont été confiées aux avocats respectifs du SICPRH et de l'AGCPRH qui doivent se conformer au Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Propriété de la Personne Publique.

2023 : l'échéance étant la fin du premier trimestre et les discussions sont en cours. Un prolongement sur le deuxième semestre afin de laisser du temps est envisagé.

4. BAISSSE DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

Le handicap n'est pas une compétence communale ni intercommunale. Pourtant, des communes se sont retrouvées il y a 50 ans autour d'un projet. Aujourd'hui, une majorité d'élus des 33 communes souhaitent la poursuite du SICPRH et surtout de la mission d'intérêt général avec notamment un vrai projet de vie pour les handicapés au-delà de la mise à disposition d'un patrimoine immobilier mais avec un poids moindre sur leur budget communal.

Un des engagements était la baisse des cotisations sans pour autant nuire à la qualité de sa mission.

C'est pourquoi en 2022, les contribution des communes ont eu une nouvelle baisse et sont passées de 1.75 € à 1.45 € / an / habitant, **soit une baisse de 25 % en 2 ans. Il est envisagé pour 2023 la poursuite de la baisse.**

5. DEVELOPPEMENT DU SITE INTERNET

Développé en 2020, le site internet du SICPRH s'étoffe et propose de nouveaux contenus régulièrement.

Il présente toutes les actions du Syndicat : travaux des instances, travaux engagés sur les bâtiments, actions en faveur de la performance énergétique des bâtiments, recyclage des ressources, développement de la communication.

<https://www.syndicat-intercommunal-cprh.fr/>



6. LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Suite au succès de 2021, les Journées du Patrimoine au Domaine de la Grange au Bois ont été rééditées. Plus de cent personnes ont eu l'occasion de découvrir ce site remarquable .

Cette réussite est aussi grâce :

- ◆ Au service JEV pour leur prestation de qualité
- ◆ À l'équipe entretien des locaux qui a effectué une grosse intervention à l'intérieur du Château
- ◆ Une exposition sur le tournage au château d'une web-série qui a été primée à Bilbao et en Nouvelle-Zélande. La web-série a été diffusée tout au long du week-end



L'ASSOCIATION DE GESTION C.P.R.H

Assuré de réception en préfecture
N° 2177014722015-S-DEL 2016 17 D
Site de la préfecture : 06.02.23
Date de réception préfecture : 06/07/2023



Siège administratif de l'Association de gestion C.P.R.H
9 Rue Courtalin
77700 MAGNY-LE-HONGRE
Tel : 01.64.02.45.31

L'Association de gestion C.P.R.H. a été créée par le Syndicat en 1973. Cette association loi 1901, a pour mission la prise en charge de personnes handicapées mentales ainsi que la gestion des établissements et services pour enfants et adultes.

Fruit de ce partenariat historique et de la solidarité intercommunale des 33 communes qui composent le Syndicat, l'Association prend en charge 400 résidents / usagers et gère ainsi :

- ⇒ 5 établissements :
- l'ESAT
 - le foyer de vie de Bussy
 - la Résidence de la Dhuys
 - l'IME de Chelles
 - l'accueil de jour—ETAPP'H
- ⇒ 2 services :
- SAVS
 - Service Appartements

Le Président de l'Association : Monsieur Yves BOCHE

Le Directeur Général : Monsieur Philippe LECOINDRE



Les missions de l'Association :

- Proposer des solutions aux besoins en évolution des personnes accueillies
- S'impliquer avec les autres acteurs du secteur
- Développer la qualité de l'accompagnement et la satisfaction des personnes accueillies
- Améliorer l'accès à la santé des personnes handicapées
- Être force de proposition
- Elargir l'offre de service à de nouveaux publics ou de nouveaux services
- Renforcer l'accompagnement des familles
- Privilégier le projet de vie de la personnes accueillie
- Renforcer son action d'accompagnement en vue de l'insertion sociale et professionnelle
- Développer les compétences des équipes et se constituer en centre ressources pour les professionnels

2



Syndicat Intercommunal CPRH

LE PATRIMOINE ET LES ETABLISSEMENTS CPRH



Résidence de la Dhuys

10, rue d'Alger - 77 400 DAMPMART

Tel : 01.60.07.85.85

Fax : 01.60.07.85.60

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023



Deux bâtiments sur un terrain d'une superficie de 7 000 m² acquis en 1981.

Une ancienne résidence (bâtiment B) datant du milieu du XX^{ème} siècle, réhabilitée en 2017, et une nouvelle résidence (bâtiment A) construite en 1997 .

Quarante personnes sont accueillies en chambre individuelle et restauration collective, ou en studio et restauration individuelle.

L'encadrement, composé de personnels éducatifs spécialisés, assure une aide individuelle et personnalisée, un soutien moral et psychologique afin de permettre le développement optimal des compétences et l'épanouissement de la personne handicapée accueillie.

Réalisations 2022

BATIMENT A

- ◆ RAR 2021 : Entretien chaufferie, travaux d'étanchéité, réparation d'une infiltration, remplacement d'une carte SSI CPU
- ◆ Réparation fuite alimentation d'eau PVC
- ◆ Remplacement de trois chassis coulissants
- ◆ Travaux de plomberie dans 3 salles de bain
- ◆ Réfection de la faïence dans 3 salles de bain
- ◆ Entretien peinture extérieure cloture et portails
- ◆ Travaux de peinture d'étanchéité sur le balcon de la cuisine
- ◆ Remplacement bloc gaz chaudière

59 692.60 €

De travaux sur le
bâtiment A en
2022

BATIMENT B

- ◆ RAR 2021 : Remplacement carte SSI CPU
- ◆ Mise en peinture des sous faces saillies
- ◆ Réfection de la toiture en ardoise

23 818.96 €

De travaux sur le
bâtiment B en
2022

Perspectives 2023

- ◆ Pose de bande de peinture anti-dérapante dans les escaliers intérieurs
- ◆ Remplacement des détecteurs incendie
- ◆ Travaux d'étanchéité en toiture terrasse
- ◆ Réfection de salles de bain
- ◆ Revêtement anti-dérapant sur la passerelle
- ◆ Conformité SSI

Le Château

Domaine la Grange au Bois
24 bis, avenue Raymond Poincaré
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Depuis la création de ces deux instances, en 1970 pour le Syndicat et en 1973 pour l'Association, aucune ne disposait d'un lieu spécifique pour travailler.

La Mairie de Lagny-sur-Marne a été le siège du Syndicat jusqu'en 1989, date à laquelle il a été transféré à la Mairie de Conches-sur-Gondoire.

Quant à celui de l'Association, il se trouvait dans les locaux de l'I.M.E. Michel de Montaigne de Chelles.

De l'ouverture de l'ESAT « La Grange au Bois » en 1974, à l'inauguration de l'ETAPP'H en avril 2005, le nombre de personnes handicapées accueillies a considérablement augmenté. Il était devenu indispensable pour ces deux structures de se doter de moyens logistiques afin de mener à bien leurs objectifs respectifs. Le 1^{er} étage du château étant le dernier niveau inoccupé, et la disposition des lieux le permettant, des travaux d'aménagement furent entrepris.

En janvier 2006, les bureaux du Syndicat Intercommunal sont transférés au château. La décoration intérieure a été confiée aux personnes handicapées de l'ETAPP'H.

Réalisations 2022

- ◆ Abattage de 5 érables malades
- ◆ Elagage des tilleuls
- ◆ Programmation et achat de badge barrière d'accès au Domaine
- ◆ Remise en état du mur de clôture
- ◆ Remise en état des fermetures des volets
- ◆ Signalisation routière sur le Domaine
- ◆ Installation de nouvelles corbeilles sur le Domaine
- ◆ Remplacement de l'autocom passage en IP

32 048.45 €

De travaux sur le
Château et son
domaine en 2022

Perspectives 2023

- ◆ Terrain multisport (étude, AMO, terrain)
- ◆ Remise en peinture des fenêtres et volets du château
- ◆ Mise en conformité électrique
- ◆ Contrôle désenfumage
- ◆ Traçage routier du Domaine
- ◆ Entretien éclairage du Domaine
- ◆ Taille des arbres fruitiers
- ◆ Réfection mur du Domaine

Appartements de DAMP MART et VAIRES-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023



4 Appartements à Dampmart rue Bourdin

Ces 4 appartements se situent dans un pavillon de 130 m². Ils se répartissent ainsi : 2 studios au rez-de-chaussée, dont un pour personne à mobilité réduite, à l'étage un T2 et un studio. Ils sont destinés à des personnes autonomes qui, au vu de leur handicap, ne peuvent trouver d'hébergement dans le secteur général locatif privé ou public.

Trois critères ont été respectés :

- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie
- Permettre une meilleure participation à la vie sociale
- Placer la personne handicapée au cœur des dispositifs qui la concernent.

2 Appartements à Vaires-sur-Marne



Appartements des Tilleuls



Appartements des Aulnes

Perspectives 2023

PAVILLON BOURDIN

- ◆ Remplacement interphones combinés intérieurs et platine de rue
- ◆ Réfection du sol de la salle de bain — appartement rez-de-chaussée droit
- ◆ Réfection de la rampe du balcon en bois

S.A.V.S LAGNY-SUR-MARNE

19, rue du Docteur Naudier
77 400 LAGNY-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023



Acheté en 2006, cette maison de ville de 317,64 m² a été rénovée en 2008.

Le S.A.V.S. intègre cette maison en 2008 et dispose de bureaux et salles de réunion.

Le S.A.V.S. assure l'accompagnement de personnes atteintes de troubles mentaux, et met en œuvre un projet d'insertion sociale en partenariat avec des auxiliaires de vie ou des travailleurs sociaux afin de favoriser l'autonomisation des patients.

L'équipe du S.A.V.S. Marne-la-Vallée, composée de 4 éducateurs, d'une psychologue, d'un directeur, d'une chef de service et d'une secrétaire, répond aux besoins de 50 bénéficiaires du lundi au samedi de 9h à 20h. Ce service est un accompagnement individualisé de la personne en milieu ordinaire permettant les démarches administratives, la recherche et la gestion du logement, la recherche d'un travail, la gestion des loisirs et des vacances, le suivi médical.



Réalisations 2022

- ◆ RAR 2021 Remplacement des menuiseries extérieures
- ◆ Mise en peinture des gardes corps
- ◆ Mise en conformité électrique

55 384.89 €

De travaux sur le
S.A.V.S en 2022

I.M.E Michel de Montaigne CHELLES

32, avenue de Turenne - 77 500 CHELLES
Tél : 01.64.72.49.30 Fax : 01.64.21.16.82



Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Créé en 1962 sur un terrain d'une superficie de 13 500 m² par la ville de Chelles qui en fit don au Syndicat en 1974, l'I.M.E se compose de plusieurs bâtiments et d'une restauration construits en 1985.

L'I.M.E accueille 60 enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels présentant des troubles de la personnalité. Deux places sont destinées à un Accueil Temporaire pour répondre aux complémentarités de prise en charge suivant le principe de passerelles entre les différentes institutions : écoles, hôpitaux de jours, accueil séquentiel...

Missions :

- Accompagnement éducatif (développement intellectuel, physique et affectif), d'intégration scolaire, de socialisation et d'autonomie et d'insertion professionnelle

Une équipe pluridisciplinaire, composée :

- D'une directrice et d'un chef de service éducatif encadrant des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des éducateurs techniques et un professeur d'éducation sportive
- D'un service de suite et insertion sociale et professionnelle
- D'une équipe médicale et paramédicale
- D'un enseignant sous contrat avec l'Education Nationale
- D'un service administratif et d'un service logistique



Réalisations 2022

- ◆ Remplacement vanne 3 voies CTA
- ◆ Remplacement soupape de sécurité
- ◆ Remise en peinture des sanitaires cuisine
- ◆ Recherche de fuite et réparation réseau d'eau cuisine
- ◆ Réparation fuite sur alimentation
- ◆ Réparation d'une fuite en toiture terrasse
- ◆ Travaux d'étanchéité suite infiltration
- ◆ Mise en conformité électrique
- ◆ Modification des sanitaires des petits et création d'une douche

33 262.27 €

De travaux sur
l'IME Michel de
Montaigne en 2022

Perspectives 2023

- ◆ Remplacement alarme incendie et mises aux normes
- ◆ Mission coordination SSI
- ◆ Remplacement portail entrée
- ◆ Travaux de réfection étanchéité des garages
- ◆ Conformité électrique
- ◆ Création grille ventilation dans la cuisine
- ◆ Réfection de l'enrobé parking

E.S.A.T La Grange Au Bois LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400 LA-
AGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.94.22.30 Fax : 01.60.94.22.39



L'E.S.A.T. (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail, anciennement C.A.T.) implanté dans un parc de 5,5 ha sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Montévrain, accueille quotidiennement 130 ouvriers en situation de handicap.

Encadrés par des moniteurs qualifiés, ils effectuent sur devis tous travaux proposés par les ateliers.

- Jardins – Espaces verts : création et entretien (chez des particuliers, des entreprises ou des communes).
- Horticulture : plantes à massif, décoration ...
- Sous-traitance (2 ateliers) : conditionnement, montage industriel (mise sous film plastique et étiquetage automatique).
- Blanchisserie
- Entretien des locaux

Moyens :

- Encadrement spécialisé, initiation et apprentissage au sein de l'établissement.
- Stages en entreprises (animés par un psychologue du travail).
- Soutien à la vie sociale et à l'autonomisation.

Surveillance médicale et psychologique : 1 médecin psychiatre, 2 psychologues, 1 médecin du travail (visites systématiques et sur demande).

Objectif :

Faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes reconnues handicapées par la M.D.P.H. 77 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine & Marne).

Présentation des différents ateliers

BLANCHISSERIE	CONDITIONNEMENT	HORTICULTURE	PRESTATIONS DE SERVICE	ESPACES VERTS	ENTRETIEN LOCAUX	RESTAURATION
> Traitement de tout type de linge : plate ou en forme > Traçabilité par code barre > Livraison/ enlèvement assurés par nos soins	> Conditionnement, pesage, comptage > Mise sous film thermo rétractable > Etiquetage manuel et automatisé > Façonnage, encartage	> Production et vente : plantes à massifs, chrysanthèmes, sapins > Fourniture entretien : bacs plantes vertes > Location de plantes : (contrat à l'année)	> Mise à disposition en entreprise: Avec ou sans encadrement	> Travaux de création : plantations variées, engazonnement > Travaux d'entretien : tonte, taille, débroussaillage > Vente de bois de chauffage	> Entretien des bureaux > Nettoyage des sols, désinfection > Mise en place des fournitures sanitaires	> Production sur place : 150 repas par jour > Prestations : buffets, banquets, plateaux repas à livrer
01.60.94.23.08	01.60.94.23.05	01.60.94.23.11	01.60.94.22.33	01.60.94.23.04	01.60.94.23.12	01.60.94.23.09

Réalisations 2022

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

- ◆ RAR 2021 : Mise en conformité des allées PMR
- ◆ RAR 2021 : Restructuration de l'ancien atelier de maçonnerie
- ◆ Remplacement vanne générale (ancien atelier maçonnerie)
- ◆ Réfection des peintures intérieures (infirmerie)
- ◆ Réparation câble de l'alarme arraché
- ◆ Mise en peinture du sol de l'accès aux vestiaires (JEV)
- ◆ Fourniture et pose de film opaque dépoli
- ◆ Remplacement du disconnecteur
- ◆ Etanchéité des skydomes
- ◆ Réparation d'une vanne générale sur alimentation d'eau
- ◆ Remplacement de la centrale incendie (conditionnement)
- ◆ Création d'un caniveau d'eau pluviale (conditionnement)

505 706.79 €

De travaux sur
l'ESAT en 2022

Perspectives 2023

- ◆ Etude aménagement annexe de la grange
- ◆ Ravalement des façades (administration)
- ◆ Démolition de l'ancienne réserve des cuisines
- ◆ Etude structure et architecture de la grange
- ◆ Etude structure (conditionnement)

Atelier conditionnement



Jardins Espaces Verts



Horticulture



E.T.A.P.P.'H

Accueil de Jour

LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400
LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.31.52.50 Fax : 01.60.31.08.21



Situé au rez-de-chaussée et sur une partie du 1er étage du château, il bénéficie d'une superficie de 431,66 m². Il est composé de salles d'activités et de bureaux.

Cette structure de type occupationnelle n'est qu'une étape. Cet accueil de jour de 19 places est un lieu de transition et d'évaluation destiné à recevoir des personnes handicapées mentales adultes. La durée de prise en charge est limitée à 5 ans.

L'établissement propose aux personnes accueillies de faire émerger des « potentialités », et pour certains de les aider à construire ou reconstruire un projet professionnel en direction du milieu protégé.

Diverses activités sont planifiées afin de répondre aux besoins et attentes des personnes :

- des activités de soutien afin de maintenir et de favoriser une autonomie dans certains actes de la vie quotidienne,

- des activités préprofessionnelles,

- des activités d'expression et de création manuelle,

- des activités d'expression corporelle.

Le projet d'établissement repose sur un réel partenariat avec des professionnels extérieurs qui interviennent pour l'animation de certains ateliers afin de transmettre et d'apporter une spécificité particulière.

L'établissement veille à développer une politique d'ouverture sur l'extérieur.

Réalisations 2022

- ◆ Peinture rampe et escalier extérieur
- ◆ Mise en conformité électrique

3 694.56 €

De travaux sur
l'E.T.A.P.P.'H
Accueil de Jour en
2022

Foyer de Vie BUSSY-SAINT- GEORGES

76, avenue du Général de Gaulle—77 600
BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél : 01.60.21.55.10 Fax : 01.60.21.55.20



Construit en 2011 sur un terrain d'une superficie de 2 042 m² à Bussy-Saint-Georges, cet établissement se compose de 33 chambres, de salles d'activités, d'une restauration et de bureaux.

C'est un foyer occupationnel pour adultes en situation de handicap mental qui ne sont pas ou plus en mesure de travailler en milieu protégé mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour participer à des occupations quotidiennes (activités pédagogiques, éducatives et ludiques) et à des animations sociales.

La capacité d'accueil est de 33 places dont 24 places en hébergement permanent et 7 places d'externat. L'établissement dispose de deux places d'accueil temporaire pour des stagiaires (accueil limité à 90 jours par an). Le foyer de vie est ouvert toute l'année, l'accompagnement des personnes accueillies est assuré 7 jours sur 7.

La vie dans ce foyer est respectueuse de la personne accueillie dans toute sa « globalité ». La prise en charge s'articule autour de 3 axes : la vie quotidienne, les activités occupationnelles ainsi que la surveillance thérapeutique et médicale.

La personne accueillie peut mettre en avant ses capacités, et ses savoirs faire sont valorisés. L'établissement offre sécurité, bien-être et encourage chacun à prendre en charge sa vie quotidienne selon ses possibilités. L'équipe éducative accompagne la personne accueillie dans ses diverses démarches.

Réalisations 2022

- ◆ RAR 2021 : Remplacement carte commande désenfumage
- ◆ RAR 2021 : Reprise de l'alimentation générale de l'eau
- ◆ Remplacement ventouses porte d'entrée
- ◆ Remplacement digicode porte d'accès
- ◆ Travaux d'étanchéité et de peinture d'un balcon
- ◆ Mise en conformité électrique
- ◆ Mise en conformité du SSI

30 132.21 €

De travaux sur le
Foyer de Vie en
2022

Perspectives 2023

- ◆ Remplacement des détecteurs incendie
- ◆ Réhabilitation terrasse chambre 26 revêtement sol
- ◆ Conformité SSI
- ◆ Etude ingénierie structure (fissures)

IME SESSAD pour enfants et adolescents autistes

BUSSY - COLLEGIEN

Service de l'Information Publique
077237702487-20230705-SI-DEL-2023-07-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Parcelle ZM N°73 Lieu dit « La Grille Noire »
77 600 BUSSY-SAINT-GEORGES



Porté en partenariat avec l'Association AIME 77, ce projet a pour objectif d'assurer l'accueil et l'inclusion des enfants et adolescents autistes en regroupant deux pôles enfants et adolescents actuellement séparés.

Malgré l'implication, dès le début, de l'association AIME 77 dans la conception du projet (sélection du terrain, description des besoins pour le projet architectural), la mise en place des phases préparatoires a été compliquée et a mis un doute raisonnable sur la finalisation du projet.

Après discussions avec AIME 77 qui a annoncé se retirer du projet, le SICPRH par délibération n°SI-DEL-2022-02 a déclaré sans suite le marché de maîtrise d'œuvre de l'IME Bussy-Collégien mettant fin au projet suite au désengagement du partenaire associatif qui devait utiliser les locaux, les spécificités techniques ne répondant plus aux besoins et à la fin de l'opération dans le souci d'une bonne gestion des deniers publics.

Le SICPRH a procédé à l'indemnisation des architectes sélectionnés pour présenter une esquisse et de l'AMO qui l'accompagnait dans le projet.

Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à un nouveau projet sur le terrain.

Après avoir identifié les besoins identifiés sur le territoire, une réflexion plus poussée est portée sur une résidence senior pour personnes handicapée mentales avec un projet inclusif.

Réalisations 2022

Suite au désengagement du partenaires associatif et par conséquent de l'abandon du projet :

- ◆ Indemnisation des architectes ayant présenté une esquisse et de l'AMO
- ◆ Entretien du terrain
- ◆ Réflexion sur un nouveau projet
- ◆ Prise de contact avec des bailleurs / promoteurs expérimentés dans le domaine handicap

52 468.54 €

Affectés au projet
de l'IME Bussy-
Collégien en 2022

Perspectives 2023

- ◆ Poursuite des échanges avec les bailleurs/promoteurs – étude de faisabilité résidence senior
- ◆ Rencontres avec des partenaires associatifs potentiels
- ◆ Entretien du terrain



Siège : Domaine la Grange au Bois, 24 bis avenue Raymond Poincaré – 77400 LAGNY SUR MARNE

☎ : 01.60.07.33.45 – @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h00 / SIRET : 257 702 407 00038